

**NOTES D'ALLOCUTION  
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION SOULIGNANT  
LA RETRAITE DE L'HONORABLE LORNA MILNE**

**LE 10 DÉCEMBRE 2009**

Honorable sénatrice Milne,

Honorables parlementaires,

Distingués invités,

Amis et membres de la famille,

Bienvenue au Sénat et à la suite du Président. Nous sommes réunis ici cet après-midi pour souligner la carrière de l'honorable Lorna Milne, qui prend sa retraite de ce lieu dimanche prochain. Elle s'est avérée une sénatrice exceptionnelle.

La raison d'être initiale et souvent défendue du Sénat est qu'il sert de lieu de second examen attentif. Cela suppose notamment que les sénateurs peuvent avoir et ont une vision qui leur permet d'examiner les questions qui leur sont soumises sur une période plus longue. Pour chaque sénateur, une telle vision ne signifie pas simplement qu'il possède une expérience remarquable, mais qu'il a démontré qu'il pouvait déceler les erreurs avant qu'elles ne surviennent, et savait définir les modèles qui mènent à la réussite. Bref, les sénateurs ont souvent une perspective historique.

On a également longtemps attendu des sénateurs, et ils en sont venus à attendre la même chose d'eux-mêmes, qu'ils prennent fièrement la parole au nom des régions qu'ils représentent ici. Cela exige qu'un sénateur doit posséder une capacité quasi schizophrénique d'être à l'aise dans les salles de conférence avec les chefs d'entreprise et les dirigeants du gouvernement, tout en arrivant à maintenir des racines au sein de la communauté. Le sénateur peut traiter la personne qu'il rencontre à des dîners officiels avec le même respect et le même intérêt que la personne qu'il croise à l'épicerie, ou encore au magasin d'antiquités dans le cas qui nous intéresse.

La sénatrice Milne représente véritablement ce à quoi les sénateurs aspirent. Elle a honoré cet endroit par une gamme remarquable de qualités personnelles et de compétences professionnelles qui ont bien servi le Sénat et le public canadien. Elle possède et a développé une vision à long terme, compétence qu'on ne saurait acquérir en un jour, mais au fil des ans, en faisant preuve de diligence, de passion, de force et de sollicitude.

La sénatrice Milne, lorsqu'elle souhaite faire valoir un point de vue, formule souvent son opinion sous forme de question rhétorique. Cela s'est avéré une arme efficace entre ses mains expertes. Dans la même veine, j'aimerais lui poser la question suivante. Tous les Canadiens n'ont-ils pas droit à une sénatrice qui possède

- l'esprit aiguisé d'une scientifique?
- la passion d'une généalogiste pour l'histoire?
- la force, le pragmatisme, la créativité et le jugement d'une propriétaire de petite entreprise?
- les compétences rédactionnelles d'une auteure?
- les habiletés oratoires d'une conférencière universitaire?
- et la bienveillance sans limites d'une citoyenne qui a œuvré bénévolement en siégeant à des conseils d'administration qui se penchaient sur l'éducation, le patrimoine, la politique, l'avancement des femmes, le soutien et les soins pour les personnes souffrant de troubles mentaux, ainsi que pour celles qui luttent contre le cancer et celles qui se relèvent de problèmes cardiaques et d'AVC?

Les Canadiens ont le droit à tout cela et ils sont eu la chance de l'obtenir grâce à l'honorable Lorna Milne.

En terminant, je voudrais transmettre à la sénatrice Milne mes meilleurs vœux pour les années à venir, la remercier pour son dur labeur et son dévouement envers ce Sénat, et l'inviter à nous adresser quelques mots.